



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 86200

Texte de la question

La France compte près de 9 millions de personnes connaissant d'importantes difficultés de logement, selon le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre. Près de quatre ans d'effets d'annonce autour de la production de logements, de la rénovation urbaine, de la maîtrise des loyers et, de façon plus large, de la question sociale dans notre pays ; les résultats du gouvernement sont plutôt accablants : sans domicile fixe : 150 000 (chiffre réactualisé par la Fondation, depuis l'enquête INSEE de 2001 recensant 86 500 SDF) ; personnes en habitat de fortune, sous location, en camping : 934 000 ; personnes vivant sans confort de base (sanitaires, etc.) : 2 187 000 ; logements dégradés nécessitant l'intervention publique : 625 000 ; personnes en impayés de loyer de plus de 2 mois : 715 000 ; personnes en situation de surpeuplement : 3 507 000 ; personnes hébergées chez des tiers faute de logement : 823 000. Par ailleurs, la fondation souligne que le nombre de ménages qui voient leur bail résilié chaque année après un jugement d'expulsion, essentiellement faute de pouvoir faire face au paiement du loyer, « dépasse désormais la barre fatidique des 100 000 ». Compte tenu de ce constat chiffré particulièrement inquiétant, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc désormais à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement de lui indiquer sa position et ses intentions à leur sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86200

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1747